

Votants: 77 Convocation du Conseil d'Agglomération: le 18 janvier 2019 Affichage du Compte-rendu Sommaire: le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

CONSERVATOIRE - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CRD

Titulaires présents :

Jérôme BALÔGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir</u> :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents:

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019 CONSERVATOIRE – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CRD

Madame Elisabeth MAILLARD, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 18 octobre 2018,

Le Conservatoire de Danse et de Musique, à rayonnement départemental, occupe une place majeure dans le dispositif d'enseignement artistique de la CAN. Il regroupe plusieurs sites d'enseignement à Chauray, Niort et Vouillé.

L'adoption d'un règlement intérieur harmonisé et actualisé a pour objectif principal de définir l'ensemble des règles de vie de la structure en rappelant les droits et les devoirs de chacune et chacun. Il fixe ainsi l'organisation des missions de l'établissement, les modalités d'échanges entre enseignants, parents ou représentants légaux, élèves et service de la scolarité, l'organisation des instances de consultation et d'orientation, les modalités d'inscription, les règles de vie commune et de scolarité, les questions d'assurance et de responsabilité civile, le cadre des sorties pédagogiques, la communication au sein du conservatoire, la question des photocopies des partitions, celle des équipements adaptés aux différents enseignements et celle du droit à l'image.

Les modalités d'organisation du Conseil d'établissement, instance de concertation et de dialogue à caractère consultatif, y sont également détaillées.

Le document présenté ci-joint est le fruit d'une large concertation, menée avec les équipes du conservatoire, en concertation avec les services ressources humaines et juridique.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

Approuver le règlement intérieur du Conservatoire Auguste Tolbecque, ci-annexé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 77 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée